

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE

Affaire suivie par : Pierre CREUSE

Objet : Modification sectorisation des collèges N. Mandela et J.Y. Cousteau

MONSIEUR BERTRAND BELLANGER

PRESIDENT

HOTEL DU DEPARTEMENT

QUAI JEAN MOULIN

76101 ROUEN Cedex

Elbeuf, le 26 janvier 2023

Monsieur le Président,

En date du 15 décembre 2022, le Conseil Municipal de la Ville d'Elbeuf-sur-Seine, a adopté le nouveau périmètre scolaire pour le 1<sup>er</sup> degré, répartissant les enfants dans les différentes écoles de la ville selon leur résidence.

Coordonnées du service :

SERVICE VIE SCOLAIRE

TEL. : 02 32 96 90 13

FAX : 02 32 96 94 14

L'étude de modification menée par le Département de la Seine Maritime de façon concomitante, concerne la sectorisation des collèges Nelson Mandela à Elbeuf-sur-Seine et Jacques-Yves Cousteau à Caudebec-les-Elbeuf, visant à rééquilibrer les effectifs entre les deux établissements.

Ce projet sera d'ailleurs soumis pour avis au Conseil Municipal de la Ville d'Elbeuf-sur-Seine lors de la séance du 10 février 2023 selon l'annexe des rues ci-jointe à ajuster.

En effet, je vous informe qu'à la suite d'une erreur technique, les rues suivantes sont à modifier :

- **La rue de la Paix** reste sur le secteur de Condorcet en totalité → **à supprimer**
- **Rue du Puchot** → **ajouter** N° impairs du N°1 au N°21
- **Rue Anatole France** → **ajouter** N° impairs du N°1 au N°15

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Djoudé MERABET

Hôtel de ville

place A. Briand | BP 300  
76503 ELBEUF SUR SEINE cedex  
Tél. 02 32 96 90 10 | Fax 02 35 81 77 94

[www.mairie-elbeuf.fr](http://www.mairie-elbeuf.fr)